

Réunion du 11 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le onze septembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU et M. Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : PLANTATION DE HAIES CHAMPETRES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 8 SEPTEMBRE 2023 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 6 juillet 2023 pour une remise des offres le 9 août 2023.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la Commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot(s)	Désignation	Montant minimum € HT	Montant maximum € HT
01	Plantation de 10 000 arbres et arbustes sur 12 communes	72 000,00 €	120 000,00 €
02	Plantation de 15 000 arbres et arbustes sur 23 communes	120 000,00 €	170 000,00 €

A vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 8 septembre
décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Attributaire	Montant estimatif HT
1	Gpt Pépinières Environnement (M) / Jardin des Vallées	78 039,55 €
2	Gpt Pépinières Environnement (M) / Jardin des Vallées	115 736,10 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT